



Communiqué de Presse

1. FONDATION DE L'AGENDA 2063 DE L'UNION AFRICAINE

Cinquante ans après la réunion des premiers trente-trois Etats africains indépendants à Addis Abeba pour former l'Organisation de l'Unité Africaine,-actuellement Union Africaine-, le continent a maintenant le regard tourné vers les 50 prochaines années. C'est ainsi qu'à l'occasion du Jubilé d'Or de l'OUA, la direction politique de l'Afrique a fait le point des réalisations et des défis rencontrés, et a renouvelé son engagement en faveur de la Vision Panafricaine d'une **Afrique intégrée, prospère et en paix**, **pilotée par ses propres ressortissants et représentant une force dynamique sur la scène mondiale.**

L'Agenda 2063, -un plan de transformation structurelle, a fait l'objet d'un accord à l'occasion du Jubilé d'Or de l'Union Africaine en mai 2013. Cet accord est présenté dans les trois principaux documents suivants:

- a) Un Document Technique qui contient la vision pour 2063, une analyse situationnelle détaillée des principaux problèmes, des objectifs et des priorités, et des indicateurs et stratégies indicatives ainsi que des propositions visant à « faire en sorte que tout se réalise » qui traiteront de la mise en œuvre, du suivi et évaluation –voir tableau ci-dessous;
- b) Version Populaire de l'Agenda 2063,- présentant l'Agenda en des termes simples en vue de faciliter l'assimilation par le grand public ; et
- c) Plan pour la mise en œuvre au cours des 10 premières années (2013 -2023), mettant en exergue les priorités immédiates et conçu pour amorcer les travaux en vue de la réalisation de l'Agenda 2063.

Le Sommet s'est également engagé, à travers la Déclaration Solennelle suivante, à développer et poursuivre l'Agenda de transformation.

- identité et Renaissance Africaines:
- la lutte contre le colonialisme, et le droit des peuples encore sous domination coloniale à l'auto-détermination ;
- le Programme d'Intégration ;
- le Programme pour le développement social et économique ;
- le Programme pour la Paix et la Sécurité;
- la gouvernance démocratique ;
- la détermination de la destinée [l'avenir] de l'Afrique ; et
- la place de l'Afrique dans le monde.

Ceci s'inspire également de l'Acte Constitutif, des Déclarations et des Cadres régionaux de l'Union Africaine. Par ailleurs, le processus a revu et tenu compte des cadres nationaux, régionaux et continentaux passés et existants tels que PIDA, CAADP et MIP, y compris la Déclaration de Monrovia, le Plan d'Action de Lagos, le Traité d'Abuja, etc.

2. CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES

La préparation de l'Agenda 2063 a notamment porté sur une évaluation détaillée des expériences de l'Afrique dans le développement, l'analyse des défis et des opportunités d'aujourd'hui ainsi que sur un examen des plans nationaux et des cadres et études techniques régionaux et continentaux. L'Agenda a été préparé à travers un processus consultatif faisant intervenir une large gamme de parties prenantes, et en particulier des consultations avec les parties prenantes suivantes, en plus des consultations utilisant l'Internet :

- le secteur privé du 12 au 14 septembre 2013 à Nairobi ;
- les Universités, les Instituts de recherche, les Centres d'études et de recherche du 16 au 18 septembre à Nairobi;
- les Spécialistes de la planification et du développement du 27 au 28 septembre à Dakar;
- les organisations de la société civile du 30 septembre au 2 octobre à Dakar;
- la Diaspora africaine du 8 au 10 octobre à New York.

Des apports [contributions] d'une grande valeur ont été formulés par :

- la Conférence de haut niveau des Organes nationaux chargés de la Planification et du Développement en Afrique, organisée par la CEA et l'Institut de Développement et de Planification, du 1^{er} au 2 septembre 2014 à Kigali (Rwanda);
- la Consultation avec des groupes confessionnels africains organisée par la Commission du 5 au 7 novembre 2014 à Nairobi (Kenya);
- la consultation avec les Etats insulaires tenue du 2 au 4 décembre 2014 à Victoria (Seychelles);
- le Forum des anciens Chefs d'Etat et de Gouvernement organisé du 10 au 12 décembre 2014 à Johannesbourg (Afrique du Sud) ;
- la réunion consultative et de coordination CUA/BAfD/CEA/NEPAD/CER le 12 décembre ;
- le Comité ministériel de suivi de Bahar-Dar sur la mise en œuvre des résolutions de la retraite ministérielle de Bahar-Dar sur l'Agenda 2063.

Les apports des Etats membres

- En plus des apports initiaux reçus des 8 Etats membres avant le Sommet de Malabo (Algérie, Ghana, Maurice, Nigéria, Afrique du Sud, Tunisie, Zimbabwe, Zambie), les pays suivants ont également fait parvenir leurs contributions: Ethiopie, Kenya, Egypte, Mozambique, République du Congo et Seychelles,-ce qui porte à 14, le nombre d'Etats ayant transmis leurs contributions par écrit.
- La Commission a également saisi chaque opportunité qui s'est présentée pour faire un exposé sur l'Agenda 2063 lors des réunions techniques et ministérielles ordinaires, organisées par les différents Départements

3. LISTE DES ASPIRATIONS IDENTIFIÉES.

Des voix convergentes d'Africains des différents horizons, y compris ceux de la Diaspora, ont dépeint une image claire de ce qu'ils souhaitent voir se réaliser à l'avenir, pour eux-mêmes et pour le continent. De ces voix convergentes est apparu un ensemble d'aspirations communes et partagées :

- a) une Afrique prospère basée sur une croissance inclusive et un développement durable ;
- b) un continent intégré, politiquement uni et basé sur les idéaux du panafricanisme ;
- c) une Afrique caractérisée par la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme, la justice et la prééminence de la loi ;
- d) une Afrique pacifique et sûre ;
- e) une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, un héritage, des valeurs et une éthique commune;
- f) une Afrique dont le développement est orienté vers la personne, qui compte sur les potentialités des peuples africains et en particulier celles des femmes et de la jeunesse, et dont les enfants ont leur bien-être assuré;
- g) une Afrique forte, unie qui se présente comme un acteur et un partenaire tenace et influent sur la scène mondiale.

4. LISTE DES PROGRAMMES PHARES

La mise en œuvre de l'Agenda 2063 est lancée à travers l'exécution de programmes phares identifiés par la Commission et approuvés par les organes dirigeants de l'UA.

- a) réseau ferroviaire intégré de trains à grande vitesse;
- b) grand barrage d'Inga;
- c) marché unique africain de transport aérien;
- d) espace extra atmosphérique;
- e) le réseau électronique panafricain;
- f) création d'une plate forme africaine consultative annuelle;
- g) établissement d'une Université virtuelle;
- h) libre circulation des personnes et Passeport africain;
- i) la zone de libre échange continentale;
- j) faire taire les armes au plus tard en 2020; et
- k) développement d'une stratégie des produits de base.

5. PERSPECTIVES D'AVENIR

Plan de mise en œuvre et intégration

Les principes sous-jacents découlant des consultations: évaluation des plans nationaux et régionaux et des cadres continentaux en vue d'assurer la mise en œuvre et la subsidiarité; obligation de rendre compte et transparence; participation/inclusion; intégration; diversité; influence sur les institutions et systèmes existants; et harmonisation des politiques et des systèmes.

La mise en œuvre de l'Agenda 2063 se fera à travers des plans décennaux sur toute la période des 50 ans. Ces plans décennaux seront des sous ensembles du cadre de transformation de 50 ans couvrant le cadre des résultats - objectifs/domaines prioritaires/ indicateurs et stratégies indicatives pour les niveaux national, régional et continental. Il donne également des détails sur la mise en œuvre et les arrangements relatifs au suivi et évaluation, le financement et les partenariats, le renforcement des capacités et les stratégies de communication nécessaires pour assurer la mise en œuvre du plan décennal aux niveaux national, régional et continental.

Dans le but de s'assurer que le projet de plan décennal sera largement accepté et intégré par tous les concernés, il sera préalablement soumis aux experts chargés de la planification dans les CER et les Etats membres, pour validation.

Gestion des risques

Les menaces existantes et futures auxquelles le continent est confronté portent notamment sur la ruée sur ses ressources induite par l'accroissement de la demande et la démographie mondiales; l'ingérence extérieure non nécessaire dans les affaires du continent; le fardeau disproportionné de l'impact des changements climatiques qui est porté par l'Afrique; et l'énorme volume de transferts extérieurs illicites de ressources et de capitaux africains.

Ces menaces et défis peuvent cependant être allégés et même transformés en opportunités à travers la mise en place de stratégies collectives et de mesures d'intervention visant à faire face aux bouleversements économiques, sociaux et environnementaux auxquels l'Afrique est confrontée. Deux dimensions sont nécessaires pour surmonter les risques et faire face aux situations fragiles :

Renforcement des capacités

Le Cadre Stratégique de l'UA/NEPAD pour le Renforcement des Capacités (CSRC) présente une approche globale africaine pour le renforcement des capacités sur base des principaux éléments suivants (voir diagramme à droite): le leadership transformative; la transformation du citoyen; les connaissances et innovation basées sur les faits/expérience; l'exploitation des potentialités, des aptitudes et des ressources africaines; les capacités des experts en renforcement des capacités; et la planification et la mise en œuvre intégrées en vue d'atteindre de meilleurs résultats.

Financement

L'Afrique a non seulement besoin de financements, mais aussi de moyens plus efficaces et inclusifs pour la canalisation de fonds (notamment les institutions et les marches financiers, les instruments financiers et les services financiers) vers les secteurs les plus productifs et en direction des secteurs déficitaires en termes d'allocation de ressources nécessaires. Aussi, la stratégie de financement de l'Agenda 2063 sera articulée autour de trois dimensions :

- a) mobilisation de ressources internes ;
- b) intermédiation de ressources en faveur de l'investissement ;
- c) accès au financement

Stratégie de Communication

Une stratégie de communication a été développée en vue d'assurer le succès de la mise en œuvre de l'Agenda 2063. La stratégie de communication conduira à la sensibilisation soutenue, à la participation et au soutien du public, et permettra à la population africaine de se sentir propriétaire de l'Agenda et de sa mise en œuvre.

Suivi et Evaluation

Les objectifs des arrangements relatifs au suivi et évaluation sont les suivants:

- i) identifier toutes les parties prenantes et assigner à chacune, les tâches à accomplir;
- ii) veiller à ce que chaque partie prenante exécute ponctuellement les tâches qui lui ont été attribuées; et
- iii) fournir une plate forme pour l'exécution collective/la réalisation des objectifs contenus dans l'Agenda 2063.

Ces parties prenantes, guides par les principes de la complémentarité et de la subsidiarité, se situent à trois niveaux: Continental, Régional et National.